



Droit de Réponse

Ce samedi 21 juin 2008, alors que sur le marché de Lavour le stand de l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineur bâtaît son plein, que le Collectif anti-EPM se faisait entendre à grand renfort de clown et de fanfare, la CGT-PJJ donnait de l'information.

Nous avons eu l'honneur d'être appelé directement par M.CARAYON, Député Maire de Lavour, à 10h58, depuis la Mairie. Nous le remercions par avance de l'intérêt et de l'attention qu'il nous porte et, en guise d'un intérêt réciproque, nous souhaitons en rapporter les propos.

Monsieur le Député Maire nous informait que contrairement à nous, son parti politique gagnait les élections et que contrairement à la gauche, il proposait des solutions et avait fait de ces prisons des modèles, avec un équipement permettant la réinsertion. Il nous a promis également que lorsque un mineur du Tarn agresserait quelqu'un, il aurait l'obligeance de nous rappeler par voie de presse que nous, nous ne voulions plus de l'incarcération des mineurs.

Il paraît important, en guise de réponse, car nous n'avons pas été autorisés à répondre (à moins que la communication ait été coupée contre sa volonté) de rappeler que la CGT ne s'est jamais présentée à des élections présidentielles ou même municipales. Donc, nous pouvons affirmer que la CGT n'a pas plus de chance de perdre que de gagner une élection (sauf les prud'hommes qui seront un bon test de notre représentativité chez les salariés !).

Concernant l'épouvantail du mineur tarnais agresseur, nous répondons qu'il n'existe pas que des formes extrêmes de délinquance qui passent dans les mains de la Justice et qui séjournent en prison. La prison trouve sa place dans un état de droit, ce qui signifie que la Justice doit s'appliquer avec indépendance dans le respect des lois et conventions internationales dont la France est signataire. On pourrait dire que la prison c'est comme les antibiotiques, c'est pas automatique.....et ça ne doit surtout pas le devenir.

Nous devons aussi rappeler que ceux qui ont rédigé le tract de la CGT, travaillent dans l'EPM. Ils ne sont pas devant la porte à hurler ou dans des bureaux à échafauder de nouvelles réformes, mais à l'intérieur, auprès de ces mineurs dont vous vous servez pour inspirer la peur. Pourtant, ils ne semblent pas vous avoir trop effrayés quand vous êtes venus rencontrer le show-business en la personne de Monsieur Michel DRUCKER ...

Pour finir, nous rajouterons que l'existence de votre parti, comme de notre syndicat, nous le devons à des traditions républicaines qui remontent à une vieille révolution (1789), et fondées notamment sur un texte, la déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, dont nous vous recommandons la version de 1792. A la CGT, Nous ne méprisons pas ceux qui ne pensent pas comme nous, nous restons favorables à un débat citoyen, respectueux des points de vue démocratiquement exprimés.

Cordialement

La Section Syndicale

Lavour-Montreuil, le 21 juin 2008